et dates), p. 85-101 an., rendront des services. Une certaine hâte dans la finition explique sans doute d'assez nombreuses défaillances ortho- et/ou typographiques [1].

Tout ceci est évidemment peu de chose au regard de l'atout maître que constitue la fabuleuse illustration du volume. Elle est plus qu'intégrale, et en couleur. Toutes les pièces figurent à l'échelle 1:1 dans le catalogue, en face du texte correspondant ou à proximité immédiate. Dans certains cas les reproductions sont accompagnées, sur la même page, d'agrandissements [2]. Enfin de nombreux spécimens [3] — apparemment choisis en fonction de critères essentiellement esthétiques, ce qui laissera parfois certains scientifiques sur leur faim ... — figurent en macrophotographie [4] sur des planches intégrées à la *Muqaddima* arabe, sans parler du *dīnār* de 77 H à la puissance 10 — même si c'est en noir et blanc — sur les couvertures intérieures. Le résultat est un merveilleux livre d'images, unique à ce jour dans l'histoire de la numismatique arabo-islamique, et dont les amateurs de tous âges et de tous niveaux feront volontiers un de leurs albums de chevet. L'exécution matérielle, confiée à plusieurs entreprises suisses, est irréprochable.

Gilles HENNEQUIN
(C.N.R.S., Paris)

Daniel EUSTACHE, *Corpus des monnaies ʿalawites* (*Etudes sur la numismatique et l'histoire monétaire du Maroc,* VI). Rabat, Banque du Maroc, 1984. In-4°, 1-2, LII-1310 p.; 3, 110 p. et XLIV pl.

Deux bons lustres après déjà un monumental *Corpus des dirhams idrisites et contemporains* constituant le t. I de la collection, D.E. nous offre un nouveau sommet de la science numismatique avec ces trois volumes consacrés à la dynastie régnante [5].

Le vol. 1 se présente comme une histoire « événementielle » et monétaire de la dynastie ʿalawide, du XVIIe au XXe s. Après les considérations généalogiques d'usage [6] et une « histoire abrégée des débuts de la dynastie », chacun des 21 souverains et/ou prétendants a droit à un

[1] On peut admettre, dans le texte anglais, « Tughrul Bey » (p. 65-66 an.), mais il est rigoureusement impossible de lire, sur les monnaies, « *TĠRL BYH* » (p. 418-419 ar.). P. 288 ar. : « Habib Bourgiba »! P. 412 ar. : « *Al-Karaḫānīyūn* » (Comp. p. 155 ar., correct : *al-Qarāḫānīyūn*). Dates à compléter ou à rectifier, p. 63 ar. (1492 AD), p. 39 an. et 82 ar. (première décennie du protectorat français en Tunisie : 1298-1308 H / 1881-1890 AD), etc... La page 356 ar. a été mal montée. Le titre de la page 417 ar. est sûrement erroné, etc.

[2] Echelle non précisée, mais qui paraît fonction de l'espace disponible.

[3] Liste, p. 15-17 an.

[4] Echelle : jusqu'à 6:1, ou environ.

[5] P. XVII : des quatre tomes intermédiaires, D.E. préparerait personnellement les n°s II-IV (Almoravides, Almohades, Marīnides-Waṭṭasides), le n° V (Saʿdides) étant confié à M. Laallaoui.

[6] Filiation des ʿAlawides, p. 7, etc. : D.E. se rallie au consensus des historiens marocains (p. 23-24 n. 1) ...

BCAI 5 (1988) D. Eustache: Corpus des monnaies ʿalawites (Études sur la numismatique et l'histoire monétaire du Maroc, VI), recensé par G. Hennequin
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

chapitre comportant deux sections, une histoire événementielle abrégée et une histoire monétaire [1]. Pour l'histoire événementielle ou politique, les exposés de D.E., relayé pour le XXe s. par M. Laallaoui, mettent à contribution les sources publiées ou inédites qu'énumère la bibliographie et sont assez largement de première main [2]. C'est encore plus vrai pour l'histoire monétaire : le contenu des développements qui lui sont consacrés est pratiquement neuf, même si de nombreuses sources — récits de voyageurs, rapports de diplomates, etc. — n'étaient pas inédites. A vrai dire le spécialiste sera sans doute quelque peu surpris de constater que ces développements s'intitulent invariablement « Histoire monétaire, Les espèces monnayées » [3], alors même qu'on n'envisage plus, à notre époque, d'histoire monétaire scientifique hors d'une distinction rigoureuse entre les problèmes de la monnaie et ceux du monnayage. Pour chaque règne, l'exposé contient une masse d'informations véritablement prodigieuse, mais dans laquelle le lecteur risque d'avoir quelque peine à s'orienter et, en particulier, à faire le départ entre ce qui concerne respectivement les unités pondérales (métrologie), les unités monétaires et les espèces circulantes proprement dites. Le Maroc semble avoir vécu jusqu'au début du XXe s. sous un régime de plurimétallisme empirique similaire à ce qui a existé dans la plupart des pays européens et musulmans au Moyen Age et au début de l'époque moderne. S'agissant de métal précieux, la valeur intrinsèque des pièces était un élément à prendre en considération [4], mais sans qu'on puisse parler sérieusement de monnaie pleine ou droite [5] et d'étalon métallique [6], les conditions n'en étant à l'évidence pas réunies [7]. Ce caractère hybride de la monnaie — apparence « réelle » et réalité assez fortement fiduciaire — amène D.E. à évoquer, au moins implicitement, tous les problèmes familiers aux amateurs d'histoire économique pré-libérale : valeur nominale, « cours forcé » et « pouvoir libératoire légal » [8],

[1] Il arrive, assez rarement, que l'une ou l'autre section soit omise.

[2] Peut-être la longueur de certains développements ne s'imposait-elle pas (Guerre hispano-marocaine, 1859-1860 : récit détaillé des opérations militaires, p. 304-308, etc.), sans parler de quelques incertitudes (fin de la « guerre de course » : 1818, comp. p. 236, ou 1829, comp. p. 269-270, 282?).

[3] La règle est confirmée par l'exception des p. 323-325 : « Introduction », consacrée à des considérations non pas monétaires mais bien financières et fiscales. Le seul exposé « monétaire » *stricto sensu* concerne « Les fondements de la politique monétaire et financière du Maroc indépendant », p. 535-538.

[4] P. 48 : « (les) autres monnaies, de métaux précieux, véritables objets transactionnels à valeur intrinsèque ... ».

[5] Comp. p. 549 : « On constate que ce n'est plus la valeur intrinsèque de la monnaie qui compte ... mais la valeur fiduciaire de change ».

[6] Comp. p. 78 : « (le) sequin de Venise, pratiquement étalon d'or de l'Europe et de l'Empire ottoman »?

[7] En particulier aux frontières : « la prohibition formelle d'exporter des espèces monétaires nationales » (p. 78), « l'exportation de l'or et de l'argent monnayés était rigoureusement interdite » (p. 251), « les interdits d'exportation monétaire » (p. 295), etc.

[8] P. 38 : « ... le mithqal saʿdite ... n'avait pas de pouvoir libératoire légal, ni de valeur officielle de change ». P. 78 : « cet or était d'ailleurs accepté au Maroc, non comme monnaie, mais comme marchandise à un taux bien inférieur à sa valeur nominale ». P. 188 : « voyant que le

BCAI 5 (1988) D. Eustache: Corpus des monnaies ʿalawites (Études sur la numismatique et l'histoire monétaire du Maroc, VI), recensé par G. Hennequin
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

seigneuriage [1], pesage et/ou comptage [2], bonne et mauvaise monnaie [3], circulation d'espèces étrangères [4], changes [5], etc. [6]. Quant à la monnaie de bronze, elle est considérée comme fiduciaire [7], mais ses rapports avec les espèces « nobles » restent incertains jusqu'au XXe s. [8]. Les choses ne s'éclaircissent véritablement qu'avec la création de la Banque d'Etat du Maroc (1907) [9], le protectorat franco-espagnol [10] et l'éclatement de la Première guerre mondiale [11].

dirham n'était pas accepté, le sultan lui donnait cours forcé ». P. 294 : « nous sommes loin du cours forcé officiel », « le gouvernement marocain donnait force légale aux taux plus élevés pratiqués par le commerce ». P. 450 n. 28 : « une dépréciation du rial de 60 % par rapport à sa valeur nominale ». Etc.

(1) P. 149 : « droit de seigneuriage ». P. 434 : « bénéfice assuré par le syndicat au gouvernement marocain ». P. 480 : « les bénéfices de la frappe ». P. 561 n. 13 : « le bénéfice de la frappe ». Etc.

(2) P. 40 : « étant donné la diversité des espèces, on était obligé de les prendre au poids ». P. 45 : « on les prenait au poids en quantité, et au compte comme monnaies d'appoint ». P. 94 n. 18 : « à cette époque les monnaies étaient pesées, et non comptées, même lorsqu'il s'agissait de petites sommes ». P. 193 : « les monnaies d'argent anciennes ... étaient prises au poids et reversées à la Monnaie ». P. 214 : « les monnaies prises en nombre étaient toujours pesées ». Etc.

(3) P. 57 n. 48 : « à cette époque la mauvaise monnaie avait chassé la bonne ». P. 106 : « l'échange qu'ils font de la bonne monnaie contre de la mauvaise, bon poids contre mauvais poids ». Sur l'hétérogénéité monétaire se greffe volontiers l'extorsion fiscale : p. 300 n. 7; 334-335 : « le Makhzen y gagnait, car il n'acceptait en paiement des droits de douane que de la monnaie d'argent et ne payait qu'en monnaie de cuivre »; 414 : « le Trésor payait en monnaie vile et encaissait en monnaie de bon aloi »; 575-576; etc.

(4) P. 78; 92 n. 8; 252; 256 : « l'expédient qui consistait à laisser introduire au Maroc une monnaie étrangère, la peseta espagnole, pour qu'elle servît de monnaie courante »; 440-443; etc.

(5) P. 280 : « le désordre des changes »; 295; 414; etc.

(6) On relève inévitablement quelques à-peu-près terminologiques (« masse monétaire », p. 289, 441 ... : on préférerait évidemment « masse monnayée »), anachronismes (« marché monétaire », p. 334), truismes (« sa valeur nominale ne pouvait descendre en dessous de sa valeur intrinsèque », p. 479), lapsus (ou fautes d'impression : « pour éviter les conséquences de la spéculation, c'est-à-dire tout bonnement la disparition de la monnaie hassanie, la B.E.M. fut obligée à chaque fois d'en ramener la valeur nominale *au-dessous* de la valeur intrinsèque », p. 481, nos. italiques), etc.

(7) P. 90 : « la monnaie de cuivre était assez largement fiduciaire, c'est-à-dire que la valeur nominale dépassait nettement la valeur du métal ». Etc.

(8) P. 467 : « la Banque d'Etat du Maroc échangera alors le bronze, monnaie d'appoint, sans perte contre de la monnaie d'argent ». Dans l'hypothèse appliquée par D.E. aux époques antérieures (argent « réel » et bronze « fiduciaire »), on voit mal quelle pouvait être la signification monétaire du « rapport des poids de l'argent au cuivre » (p. 46-47, 151, etc.).

(9) P. 442.

(10) P. 458-459.

(11) P. 481.

BCAI 5 (1988) D. Eustache: Corpus des monnaies 'alawites (Études sur la numismatique et l'histoire monétaire du Maroc, VI), recensé par G. Hennequin
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

Sauf entre 1928 et 1936 — *gold bullion standard* à la Poincaré — la monnaie marocaine contemporaine est une monnaie purement nominale [1], le dirham remplaçant le franc en 1959 [2]. En marge des questions monétaires *stricto sensu,* D.E. traite avec prédilection de la métrologie [3], et on se félicitera de trouver publié, traduit et exhaustivement commenté, en appendice, un opuscule de la fin du XVIIIe s. relatif à « la véritable signification des poids monétaires anciens ». Par contre, les rapports de la monnaie avec le reste de l'économie — pouvoir d'achat, etc. — ne font l'objet que de remarques occasionnelles [4].

Le vol. 2 renferme le *corpus* numismatique proprement dit et justifie amplement, à lui seul, le prix décerné à D.E. par l'A.I.N.P. [5]. Des développements liminaires et/ou des graphiques et tableaux sont consacrés aux ateliers (carte h.-t.), aux dates et aux chiffres [6], à la décoration (tous éléments non-épigraphiques), aux « poids des onces, dirhams et mouzounas ʿalawites » et aux « poids des monnaies ʿalawites (et étrangères) ». Chaque règne numismatiquement attesté fait ensuite l'objet d'un chapitre comportant le plus souvent un tableau des frappes connues par ateliers, années et dénominations, et toujours le *Catalogue* détaillé par métaux, dénominations, ateliers et années. Les numéros sont ceux des « types », avec indication des variantes éventuelles et liste des exemplaires connus de l'auteur [7]. Pour la plupart des exemplaires qu'il a effectivement eus en main, D.E. fournit le poids, le diamètre et l'axe des coins. Des notes fournissent des précisions complémentaires sur les ateliers, les dates et les chiffres, la décoration, etc. Le classement par métaux est abandonné pour les deux derniers règnes (1927-).

Le vol. 3 contient 8 *indices* (personnes, lieux, tribus, légendes religieuses, termes techniques monétaires, calendriers-dates-chiffres, décoration, poids et mesures), les corrections et additions (métrologie), enfin 44 planches en noir et blanc s'ajoutant aux 3 planches en couleur du vol. 2. Les monnaies illustrées sont représentées en grandeur nature et/ou en agrandissement à une échelle non précisée.

[1] P. 479 (« monnaie flottante », 484, etc. : les « dispositions de l'Acte général d'Algésiras » prévoyant l'instauration de l'étalon-or étaient, selon toutes les apparences, restées lettre morte (comp. p. 516 n. 6).

[2] P. 514.

[3] Ex. : le « *dirham* légal » de 2,931 g., p. 39, 42; 329-386 & 543-545 (tentative avortée d'instauration de l'étalon-argent dans la deuxième moitié du XIXe s.); 602 n. 8; etc. (Comp. G.C. Miles dans *EI*², *dirham :* 2,97 g?)

[4] P. 44 (« valeur transactionnelle »), 88 (« prix »). Lapsus, p. 254 : « La diminution du nombre de fels par mouzouna valorisait la monnaie d'argent en même temps que celle de cuivre, et la cherté de la vie devait être grande » (déflation monétaire : la tendance aurait donc dû être plutôt à la baisse des prix ...).

[5] *Coin World,* October 8, 1986, p. 82.

[6] « Le problème des chiffres, de leur origine et de l'évolution de leur forme, de leur emploi spécifique et de leur zone d'expansion » (p. 635), *abǧad* et *ayqaš* (p. 645).

[7] Collections publiques et privées, publiées ou inédites (Vol. 1, p. xxv-xxxiii) : la plus importante est bien entendu celle de la Banque du Maroc, Rabat (ancienne collection Brèthes). D.E. n'a malheureusement pas pu mettre à contribution la collection de la Monnaie de Paris, dont la publication (1988) apportera quelques compléments et précisions.

BCAI 5 (1988) D. Eustache: Corpus des monnaies ʿalawites (Études sur la numismatique et l'histoire monétaire du Maroc, VI), recensé par G. Hennequin
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

Devant l'ampleur titanesque de l'entreprise menée à bien par D.E., on a scrupule à émettre des observations, même sur des points de détail. On se bornera donc à relever quelques singularités de la rédaction [1], de la transcription [2], de la translittération [3] et de l'orthographe [4], et à s'interroger sur l'intérêt de l'illustration du vol. 1.

L'exécution matérielle des trois volumes est somptueuse, ce qui explique un prix de vente malheureusement prohibitif (2500 F.).

Gilles HENNEQUIN
(C.N.R.S., Paris)

Juan José RODRÍGUEZ LORENTE & Tawfīq b. Ḥāfiẓ IBRĀHĪM, *Numismática de Ceuta musulmana*. Madrid, Benzal, 1987. In-8°, 204 p.

Après Grenade (Naṣrides) et Murcie [5], J.J.R.L. nous offre une nouvelle monographie de numismatique arabo-islamique médiévale, sur un sujet aussi andalou que maġribin en dépit des apparences géographiques. La collaboration d'un éminent collègue arabophone et arabisant permet une ouverture sur l'histoire générale qui manquait aux volumes précédents.

Bien que « la enorme importancia estratégica y politica de Ceuta » (p. 19) ait été une constante de toute la période médiévale en Méditerranée occidentale [6], l'histoire numismatique de la ville ne commence qu'avec le Ve s. H. et la première période ṭā'ifale, et de ce fait l'introduction historique des p. 9-15 passe assez rapidement sur les quatre premiers siècles hégiriens [7]. Suit une description de Ceuta musulmane au début du IXe/XVe s. [8] (p. 17-24, 3 cartes dans le texte) d'après un auteur local mort en 825/1422. Puis, p. 25-74, des annales établies, souvent de première main, à partir de sources arabes publiées [9] éclairent les principales dates de l'histoire

[1] Ex., p. 73, 75, 241-242, 319, etc. : villes désignées alternativement par leur nom arabe translittéré et leur appellation française courante, à quelques lignes de distance et de façon semble-t-il totalement arbitraire. P. 238-239, 277, etc. : dérogation inexpliquée à la règle de la date hégirienne dans le texte et de la date grégorienne entre parenthèses.

[2] Ex., p. 32, 63, etc. : « qeṣba » (référence au dialectal). Etc.

[3] Ex. : « ž » pour le *ǧīm*, alors que le consensus international semble s'être porté sur « ǧ » (comp., p. 645 : « *abǧad* » et « *abžad* »). « Fās ež-Žadīd » (p. XXIV, 29, etc.), « ež-Žilālī » (p. 412)? P. 17 : « el-Muṯannà », etc.

[4] On peut supposer (p. XVII-XVIII, etc.) que dans « monnaies 'alawites » le deuxième mot est adjectif épithète, alors que dans « souverains 'alawides » il est substantif en apposition, ce qui justifierait la différence de consonne, mais on est quand même sceptique devant « umayyate », « 'abbāsite » (p. XXIII). On voit mal (p. 620 n. 117) le pourquoi du « sultan Sa'dide » (capitale) et des « sultans ottomans » (minuscule). Rectifier, p. 499, 505 : « Antsirabé ».

[5] Cf. *Bulletin Critique* n° 3 (1986), p. 163-168.

[6] Avec quand même des hauts et des bas : p. 31, etc.

[7] Les travaux publiés ou inédits de J. Vallvé Bermejo sont abondamment mis à contribution.

[8] Corriger le sommaire anglais, p. 4 (« XIVth » ...).

[9] Liste, p. 27.

BCAI 5 (1988) D. Eustache: Corpus des monnaies 'alawites (Études sur la numismatique et l'histoire monétaire du Maroc, VI), recensé par G. Hennequin
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net